

CLASSIFIÉ

B0222

File No. Dossier 55-19-4-BERNE UCC- 1969
Volume 4 From - De 70-11-01 To - À 71-02-28

CLASSIFIED

TITLE - TITRE:

Cultural Affairs - Property - Berne Union &
Ucc Conferences in Fields of Copyright
(UNESCO) -1969

ACRI

VOLS ACCESSION NO. 213469

Retention period - Période de retention:

15y (2a-13d)
AND
PUBLIC RECORDS APPROVALS
NOS. 68|001, 69|063 AND
73|004

DECLASSIFIED

ACCESS TO INFORMATION / L'ACCÈS À L'INFORMATION
EXAMINED BY / EXAMINÉ PAR: D. P. M.
DATE / DATE: March 11, 1992

L-150.304

MINISTÈRE
DES
AFFAIRES EXTÉRIEURES

DEPARTMENT
OF
EXTERNAL AFFAIRS

V6!4

DO NOT REMOVE PAPERS FROM THE ORIGINAL RECORDS AND GOVERNMENT PROPERTY AND MUST NOT BE REPRODUCED FROM THIS GOVERNMENT OFFICIALS' PROPERTY OR GOVERNMENT. NE PAS ENLEVER DES DOSSIERS.

**CLOSED
VOLUME**



**VOLUME
COMPLET**

DATED FROM
À CONTER DU

70-11-01

TO
JUSQU' AU

71-02-28

AFFIX TO TOP OF FILE — À METTRE SUR LE DOSSIER

DO NOT ADD ANY MORE PAPERS — NE PAS AJOUTER DE DOCUMENTS

FOR SUBSEQUENT CORRESPONDENCE SEE — POUR CORRESPONDANCE ULTÉRIEURE VOIR

FILE NO. — DOSSIER N°

55-19-4-BERNE-UCC-1969

VOLUME

5

CGSB STANDARD FORM 31BP
7540-21-857-8809

Library and Archives Canada/Bibliothèque et Archives Canada

This copy must be used for the purposes of research or private study only / Cette copie doit être utilisée uniquement à des fins de recherche ou d'études privées.

Reference number/no de référence :

RG 25 W1. 10904 File 55-19-4-BERNE UCC-1969

Vol 4



55-19-4 - Berne

9 43

VCC
1, rue Miollis
Paris 16e

le 15 décembre 1970

Cher Freeman,

Je vous remercie de votre lettre du 3 décembre, que j'interprète comme une marque de confiance personnelle très réconfortante.

C'est avec plaisir que j'accepterais votre proposition au sujet des conférences diplomatiques dans le domaine du droit d'auteur en juillet 1971, à Paris, si des raisons professionnelles aussi bien que personnelles ne m'incitaient pas à refuser cette aimable invitation.

Professionnellement, je n'ai aucune compétence ni aucune expérience de ce sujet qui est avant tout et exclusivement technique et juridique. A mon âge, je ne sais pas encore ce qu'est un "phonogramme". En fait de droits d'auteur, je ne connais que le modeste chèque qu'une ou deux fois l'an on me remet pour des droits sur des essais que j'ai pu publier ces dernières années, et qu'on me fait l'honneur de citer ou de réimprimer.

Vous me direz qu'on apprend à tout âge mais, précisément, il s'agit pour l'homme vieillissant que je suis de choisir, entre les choses à apprendre, ce qui peut le mieux le servir dans ses obligations professionnelles. Or, j'ai encore beaucoup à apprendre et à faire à l'Unesco même, et il me semble que c'est là ce qui doit passer avant toutes choses. Je vous ai parlé de mon intention de laisser, à mon départ en 1972, un mémoire où je consignerais mes vues sur le sens et l'intérêt de la participation canadienne et ses possibilités de développement. Je pourrai me mettre à ce travail à mon retour du Canada, une fois que j'aurai pris contact avec la Commission canadienne pour l'Unesco en mars si on m'invite à la réunion. Et c'est précisément pendant l'été 1971, au moment où tout sera en veilleuse à l'Organisation, que je pourrai le mieux faire cette mise au point. Professionnellement, je ne vois donc que des raisons d'éviter le droit d'auteur.

.../2

Monsieur Freeman Tovell
 Directeur des Affaires culturelles
 Ministère des Affaires extérieures
 OTTAWA, Ontario
 C a n a d a

De plus, pour des raisons personnelles, il ne serait pas raisonnable de tenter de me recycler de ce côté-là. Depuis l'été dernier, je n'ai pas eu une minute pour souffler. En juillet j'ai dû préparer en quelques semaines un déménagement complet de Bordeaux vers Paris. Et j'étais seul pour le faire. A peine arrivé à Paris le 10 août, j'ai dû en repartir pour participer aux travaux de la Conférence de Venise et, pour le faire, laisser ma chambre d'hôtel et m'y réinstaller en moins de trois semaines. Ce fut alors la recherche d'un appartement, à laquelle je n'ai pu consacrer que mes jours normaux de congé puisque sur semaine je devais m'initier à l'Unesco où j'étais novice. Puis j'ai suivi, à la place de M. LeBlanc d'abord, et avec lui ensuite, les travaux du Conseil exécutif. Et ce fut la Conférence générale, où j'ai eu le plaisir de vous retrouver. Tout de suite après j'ai été pris par de nouvelles séances du Conseil exécutif, et par la préparation du rapport dont j'ai rédigé personnellement les trois-quarts. En même temps, je devais assurer avec Turenne la marche des affaires de routine. J'oubliais de vous rappeler aussi qu'en septembre, à la veille de la Conférence générale, j'ai dû m'installer sommairement dans mon nouvel appartement, et qu'il me reste à compléter cette installation.

Lorsque, après quelques jours de vacances dans la seconde moitié de décembre, les premières depuis Pâques 1970, je reprendrai le travail dès les premiers jours de 1971, je pourrai enfin participer à la vie quotidienne de l'Unesco d'une façon un peu plus suivie et un peu plus approfondie. S'il me faut abandonner cette mise en place personnelle pour m'initier au droit d'auteur, ma mission ici sera définitivement compromise.

Il ne faut pas perdre de vue non plus que, pour toutes fins pratiques, il ne me reste plus que 13 ou 14 mois à l'Unesco. Je veux en effet rentrer au Canada pour faire valoir mes droits à la retraite en mars ou avril 1972, et prendre effectivement ma retraite le 1er juillet 1972. Entre mars et juillet 1972, je pourrai, si vous le voulez, collaborer activement à Ottawa à la préparation de la Conférence générale de l'automne 1972. Si j'acceptais de participer aux conférences du droit d'auteur, tout ce programme d'activités professionnelles et personnelles serait bouleversé et je ne serais pas le seul à en souffrir.

Dans ces circonstances, vous comprendrez donc que je n'ai pas d'autre alternative que celle de vous demander de prier un autre collègue d'assumer les fonctions de président de la Délégation canadienne aux conférences de juillet 1971. Comme il s'agit de problèmes essentiellement juridiques, le Ministère peut trouver de bien meilleurs candidats que moi: Ghislain Hardy, de Madrid, Alfred Pick, de La Haye, Marc Baudouin, de Kinshasa, seraient tout

.../3

V6:4
1969

POST
SERVICE

désignés pour une telle mission. Bien entendu, je suis disposé à reporter mes vacances d'été à septembre ou octobre, et à demeurer à Paris pour m'occuper si on le veut des aspects logistiques de la conférence du droit d'auteur: réceptions, relations avec la Délégation permanente, etc.

En toute honnêteté, je ne vois pas quel autre rôle je pourrais jouer à cette conférence, et je compte sur votre amitié pour faire valoir les raisons de mon refus auprès de M. Ritchie et d'André Bissonnette.

Partagez, je vous prie, avec Rosita, l'assurance de ma bien fidèle amitié. Que Notre-Dame de la Belle Verrière nous protège tous contre le démon du droit d'auteur.

Am. Tous mes vœux pour vos JEUX,

René
René Garneau

P.S. Turenne, qui a participé en août-septembre dernier à une conférence de ce genre, serait un secrétaire de délégation idéal mais, s'il doit vraiment rentrer à Ottawa à l'automne, comme il le croit, j'hésite à vous recommander de faire appel à lui. Il ne faudrait quand même pas le priver de ses dernières vacances européennes et lui imposer de surcroît de préparer son déménagement dans les rares temps libres que lui laisserait la conférence.

Copyright and...

Library and Archives Canada/Bibliothèque et Archives Canada

This copy must be used for the purposes of research or private study only / Cette copie doit être utilisée uniquement à des fins de recherche ou d'études privées.

Reference number/no de référence :

RG 25 Vol. 10904 File 55-17-4-BERNE VCC-1969.7

Vol. 4